

**RÉUNION FORMATEURS/JURY AGRÉGATION SV-STU,
ÉSPÉ de Paris,
27/11/2014**



Notes prises par Christophe GUÉGO et Danièle VIAL, membres de l'AFPSVT.

Début de la réunion : 10h10.

Réunion animée par M. François GAUER, Président du Jury (PU Biologie, U. Strasbourg).

Etaient présents des formateurs des Préparations à l'Agrégation suivantes (7 prépas représentées sur 9) : BORDEAUX, LYON 1, ENS LYON, MARSEILLE, ORSAY/ENS CACHAN, RENNES, STRASBOURG.

Etaient aussi présents des formateurs de Master MEEF de ROUEN et CERGY-PONTOISE.

Nécessité d'une bonne interaction entre formateurs et recruteurs :

- mission des universités : bien former les candidats,
- mission du jury d'agrégation : recruter des enseignants.

En effet, les membres du jury choisis sont des passionnés d'enseignement : le but du concours est avant tout, parmi des candidats brillants de sélectionner de futurs bons enseignants ...

Statistiques du concours pour la session 2015 :

- Nombre de postes : 101.
- Nombre probable d'admissibles : entre 220 et 240 (un peu plus de 2.25).
- Près de 1400 inscrits au concours cette année.

Dates importantes pour la session 2015.

- Epreuves d'admissibilité (écrits) : mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 mars 2015.
- Résultats d'admissibilité : mardi 19 mai 2015. **ATTENTION : les jurys de M2 MEEF devront avoir lieu avant cette date (étudiants titulaires d'un M2). Toutefois, une simple attestation de réussite au M2 suffira (pas obligation de produire des relevés de notes).**
- Epreuves de TP : samedi 13 et dimanche 14 juin (réunion d'infos la veille, vendredi 12). Le jury a conscience des frais engendrés pour certains lorsque la réunion est prévue trop tôt dans la matinée (nécessité de venir la veille) et donc essaiera de mettre la réunion le plus tard possible vers 11h (l'après midi étant réservé à la mise en place des TP par le jury).
- Epreuves orales : du jeudi 18 juin au vendredi 3 juillet.
- Résultats d'admission : **suite à la demande ministérielle, tous les concours de recrutement doivent être terminés au 5 juillet.** Les résultats seront peut-être publiés dès le vendredi 3 juillet au soir (si transmission à temps des résultats au Ministère), mais plus probablement le lundi 6 juillet matin. Les résultats du capes seront publiés à peu près simultanément : il y aura donc une liste complémentaire au capes afin de ne pas perdre de postes (désistement du capes des « double-admis » en cas de réussite à l'agreg).

Fonctionnement des oraux :

6 créneaux d'oraux par jour (9h, 10h30, 12h, 14h15, 15h45, 17h15), 5 commissions, soit 30 oraux par jour.

Pour les visiteurs, affichage des types de sujets (option, contre-option), et du secteur (A, B ou C), mais toujours pas affichage des sujets (les visiteurs le découvrent en entrant dans la salle).

Attention aux créneaux d'accès aux salles (début de matinée et début d'après-midi). En tant que formateur, prévenir éventuellement le président du jury si arrivée hors créneau quelques jours avant par mail.

Principales nouveautés du concours pour la session 2015 :

1. Suppression de l'épreuve « AGIR EN FONCTIONNAIRE ... ». (cf. arrêté du 25/07/2014).

Toutefois, l'interrogation sur les thèmes épistémologie, histoire des sciences, questions socialement vives, éthiques ... continuera de se faire, mais dans le cadre de l'entretien, après l'exposé, lorsque le sujet s'y prêtera.

Q : que devient la disparation de la partie de la note de cette partie (5 pts/20) ?

L'épreuve agir était une épreuve à part entière notée sur 5 points. La leçon de contre-option était notée sur 15 points. C'était l'addition de ces 2 notes qui faisait artificiellement croire à une épreuve sur 20 alors que sur le relevé de notes, il s'agissait bien de 2 épreuves indépendantes. La suppression de l'épreuve « Agir en fonctionnaire... » diminuera donc simplement la somme des coefficients des épreuves du concours.

2. Suppression du tirage au sort des sujets par les candidats.

Toutefois, les candidats seront encore convoqués la veille des épreuves de TP (le vendredi) pour obtenir les informations pratiques sur le concours. Le jour de l'oral, le candidat aura une enveloppe, mais tirée de façon aléatoire par l'équipe de présidence...

Aucun changement de date de passage, sauf raison de force majeure.

Q : risques de suspicion par les candidats ???

R : la présidence assume ses responsabilités.

3. Changement de l'équipe de présidence.

Karim BENZERARA (VP) est remplacé par Emmanuelle VENNIN, PU de Géologie (U. Bourgogne).

Inchangés : François GAUER (Président) et Bertrand PAJOT (IGEN, Vice-Président).

Les membres de la présidence peuvent éventuellement suppléer un membre du jury dans chacun des trois secteurs ...

La nouvelle composition du jury n'est pas encore fixée. Elle sera connue probablement au mois de janvier, après validation par le ministère .

Renouvellement du jury cette année : 4 membres en secteur A, 3 membres en secteur B et 2 membres en secteur C.

En conclusion, F. GAUER insiste sur le message à transmettre aux candidats : « ne renoncez jamais ! ».

Les deux moments clés sont :

- Les TP : certains candidats trouvent que le TP d'option est très long (6h) !
- Les oraux : cette année, 3 ou 4 abandons pendant l'épreuve !!!

Dans tous les cas, le président ou les membres du jury discutent avec le/la candidat(e) pour s'assurer que l'abandon est bien assumé ... et qu'il(elle) ne le regrettera pas.

QUESTIONS/RÉPONSES.

Question/remarque des préparateurs	Réponse du président du jury
Importance cruciale des connaissances naturalistes pour justifier le maintien des stages naturalistes en prépa ...	Le jury y est très attaché. Il y a un recours systématique à du matériel frais lors des oraux. Les préparateurs ont pour consigne de suggérer au candidat l'utilisation de matériel frais, lorsqu'il existe ...
Difficulté lors du TP de secteur A : pesée de l'échantillon (3g de salade) ?	Le jury a mesuré la difficulté de peser exactement 3g ...
Durée du TP très longue ...	Le TP d'option doit être discriminant, c'est-à-dire que seuls les

	meilleurs candidats réussiront à faire l'ensemble des exercices. Le but est de soumettre un protocole et tester la réactivité des candidats face à un problème inconnu (parties différentes mais avec un « fil rouge »). La durée de l'épreuve permet de balayer différentes compétences. La plupart des candidats « tiennent le coup » des 6h.
Peut-on « présenter » une dissection (parler au jury) ?	Le candidat présente ses préparations, mais logiquement le jury observe, constate sans échange avec le candidat.
Y a-t-il un effet « secteur » dans la réussite des candidats aux TP (différences de niveau) ?	Les trois populations de candidats ne sont pas homogènes. Le jury s'efforce de ne pas créer de distorsion dans le niveau de difficulté des différents TP. En secteur A, il y a souvent des notes excellentes. Le secteur B est plus hétérogène : chez certains candidats, le choix du secteur B représente un choix par défaut ... d'où une plus forte hétérogénéité.
Liste biblio : modifications à prévoir ?	La liste est déjà publiée, toutefois, des ajouts sont possibles, même tardivement.
Problème de l'absence de certaines références biblio sur certains sujets (ex : la maladie de Parkinson ...)	Il est possible que de la biblio soit insuffisante. INFO dans le cas cité : les anciens numéros de Médecine/Science (depuis 2007) sont disponibles car mis à disposition du jury en version papier pour la durée du concours par une université parisienne. Les numéros de l'année en cours ne sont pas (encore) disponibles sur internet....
Un candidat peut-il demander une séquence vidéo sur internet ?	Oui, à condition que la recherche soit précisée (mots clés, site repéré ...).
Thèmes de spécialité : le candidat a-t-il accès à des thèses en ligne ?	Oui, mais les extraits de la thèse (figures), pas la thèse en entier ...
Et accès à d'anciens sujets de TP d'agreg (rapport jury) ?	Oui, mais bien évidemment sans le corrigé ...
Pour un sujet de paléontologie, le candidat a-t-il accès à des ouvrages de biologie animale ?	Oui, bien sûr. Il n'y a pas de « sectorisation » dans les ouvrages de la liste ...
Problème de l'absence du logiciel Sismolog ?	Le jury a fait le ménage dans les anciens logiciels (fonctionnant avec d'anciennes versions de Windows). A priori, il n'y a pas de restriction pour des logiciels récents, gratuits ...
Y a-t-il des réflexions sur l'avenir de l'agrégation ?	Aucune réflexion officielle connue, pour l'instant ...
Quelles évolutions du concours de l'agrégation ? et du programme ?	Pour le concours, RAS ... En ce qui concerne le programme, quelques petites évolutions pour 2016 (thèmes de spécialité). Possibilité de revoir le programme général. En liaison avec les compétences des enseignants (maîtrise langue étrangère), il est envisagé de fournir aux candidats des publications en anglais ...
Suggestions : introduire la notion de cellule souche, la thérapie génique, les principes de nutrition et de diététique ...	Demande entendue ...

Fin de la réunion vers 12h30.